

## Arnaque d'un avocat malin

Par **Visiteur**, le **06/08/2011** à **20:55**

Bonjour a tous, j'ai cherché un avocat acceptant les dossiers d'aide juridictionnelle totale (ait). Une secrétaire d'un avocat m'a reçu et m'a dit qu'il acceptait les dossiers AIT mais que les frais de plaidoirie étaient de 8 euros et c'était TOUT et bien TOUT ce que je devais.

Je me rend a l'entretien une semaine plus tard , a la fin de l'entretien l'avocat me fait signer une sorte de contrat et me dit APRES la signature et apres avoir entendu mon probleme cad une bonne heure , que pour la prise en charge du dossier je lui devrai 98 euros bien que j'ai l'aide totale. Je lui dis ok mais que je dois descendre retirer les billets au distributeur après je l'envoi ballader avec un sms en lui disant que j'ai trouvais un avocat qui prend pas de frais supplémentaire. Il me dit que je lui dois au moins l'heure pendant laquelle on s'est entretenu et qui correspond a 350 euros et qu'il saisira le batonnier ou je sais plus quoi pour obtenir le paiement.

Vous voyez bien le probleme qui est que l'avocat attire une clientele avec l'appat de ne pas payer de frais supplémentaire après il nous montre une facture!!! Ca me fait rappeler les pratiques des vendeurs ambulants! Si il va jusqu'au bout qu'elles sont mes recours?

Par **Hyunkel**, le **07/08/2011** à **04:21**

Une preuve écrite que tu ne devais payer que 8 euros au total?

C'est simplement un engagement Oral de la part de la secrétaire? Si oui, tu pourras prouver devant les tribunaux que l'on t'avait dit que c'était 8 euros et rien d'autre. Evidemment, c'est ta parole contre la sienne ( et elle n'a pas l'air de valoir grand chose vu les mensonges que tu profères sur mon topic ).

En tout cas, la secrétaire s'est "engagée" au nom de l'avocat en affirmant que les frais ne sont que de 8 euros, donc je le répète: si tu peux apporter une preuve qu'il y a dol, alors tu devrais t'en sortir.

Après en général si je ne me trompe pas, la charge de la preuve reviendra à l'Avocat. Le fait est que tu lui as dit que tu allais lui donner l'argent, et que tu ne l'as pas fais. Il peut réussir a prouver que tu étais au courant du prix.

Mais encore une fois, le fait que tu avais un dossier d'aide juridictionnelle renforce le fait que normalement, tu devrais naturellement penser ne pas avoir a payer l'avocat. Et que si tu avais su le prix, tu n'aurais jamais pris la peine de demander ses services.

Monsieur l'avocat bluff, il veut juste t'effrayer.

Après je te donne ces informations de mémoire ( défaillante en ce moment ); donc elles sont à vérifier.

Ps: Une preuve parfaite est supérieure aux autres preuves. Une preuve parfaite, c'est un écrit: ( comme les emails d'insulte que tu m'as envoyé sans raison. Mais je ne t'en tiendrais pas

rigueur ).

Bonne bourre

Par **Visiteur**, le **07/08/2011** à **04:31**

Merci mon cher de votre contribution.

Si jamais il saisi la justice ce sera a lui de prouver que je lui dois 350 euros parcque (cours de L1) la charge de la preuve incombe au demandeur lol. ( enfin une application pratique du droit ptdr). Ensuite, je pensais a faire valoir- toujours dans l'hypothese ou il saisi la justice de dire que cet avocat a des pratiques de vendeurs ambulants , car il attire une clientele avec un appat et a la fin ya une surprise cad une grosse facture- mensonge , manoeuvre pour tromper la clientele= dol? Enfin , jspr que y'aura rien de tout ca et que juste il me bluffe. Mais si il va jusqu'au bout on étudiera les possibilités....

Par **cameleon**, le **21/10/2012** à **19:25**

salut,je me suis engage dans une procedure de divorce avec ma femme,on est passe devant le juge,et apres 3mois elle a fait un appel au coue de paris, pour cela mon avocat m'a demande une somme de 2000e , pour faire l'appel , ce que je trouve trop, je ne sais pas quoi faire , je change l'avocat?

Par **marianne76**, le **23/10/2012** à **00:00**

Bonsoir,

Avant de changer d'avocat renseignez vous du montant des honoraires des autres avocats. Perso 2000 euros cela ne me choque pas,mais liberté des honoraires oblige, vous pouvez trouver peut être à moins mais en même temps si vous êtes satisfait de votre avocat, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Par **Camille**, le **23/10/2012** à **11:50**

Bonjour,

[citation]mon avocat m'a demande une somme de 2000e , pour faire l'appel , ce que je trouve trop[/citation]

Comme le dit marianne76, vous vous basez sur quels critères pour dire que c'est trop ?

[smile17]

Par **BENJAMINa**, le **16/01/2013** à **18:00**

bonjour tout le monde,  
j'ai reçu un refus de la prefecture et pour le contester devant le tribunal administratif ,la requete doit etre enregistrée au tribunal dans un delais d'un mois à compter de la date de notification du refus de la prefecture,pour faire le recours j'ai delegué un avocat et j'ai payé 1500 euros,malheureusement pour moi ,l'avocat à envoyé le recours hors delais au tribunal,resultat le tribunal a rejeté le recours pour tardivité par simple ordonnance et l'avocat ne veut reconnaitre sa betise et ne voulait pas me rembourser mes 1500euros,que dois je faire?  
COMMENT ATTAQUER UN AVOCAT QUAND IL FAIT UNE BETISE ET DEVANT QUI?

Par **Mère Courage**, le **16/04/2014** à **10:02**

Bonjour,  
Je viens de consulter un avocat au titre de l'AJ, au vu de mes revenus elle sera totale, cependant, l'avocate qui se plaint d'avance qu'elle ne sera rémunérée que 400 Euros pour mon affaire devant le JAF, m'a d'abord fait payer ses 72 Euros de consultation, elle me demande également 20 timbres, 2 grandes enveloppes, toutes les photocopies en double exemplaire, que je paie les frais d'huissier comme c'est une demande en référé ( 80 Euros) et ses 13 euros de frais de plaidoirie???? What else?? Si les avocats, qui se proposent bénévolement de prendre en charge les clients au titre de l'AJ, et bien qu'ils le fassent à 100% ou qu'ils arrêtent de faire du bénévolat payant en grugeant les pauvres clients!!! Un recours devant le bâtonnier me paraît nécessaire puisque de toute évidence, elle fraude!!! Qu'en pensez-vous??

Par **marianne76**, le **16/04/2014** à **10:17**

Bonjour  
Si vous êtes à l'AJ vous n'avez rien à payer.  
Elle profite que vous n'avez pas encore l'AJ pour vous demander des honoraires  
Donc saisir le bâtonnier est une bonne chose

Par **Mère Courage**, le **16/04/2014** à **10:25**

Oui je sais, ma demande d'AJ a été déposée lundi dernier, je sais qu'elle sera acceptée en totalité au vu de mes revenus, mais son tampon et les "actions " à mener sont posées sur ma demande. Je ne veux plus lui confier ma défense, du coup quel recours ai-je ? puis je changer d'avocat ou est t-il trop tard. J'en ai ras le bol, c'est la deuxième que je vois qui passe par ces méthodes douteuses!!!  
Merci

Par **marianne76**, le **16/04/2014** à **10:29**

Allez au greffe du tribunal pour expliquer votre problème (c'est le greffe du TGI qui gère l'AJ)

Par **Mère Courage**, le **16/04/2014** à **10:38**

ok, merci pour vos précieux conseils.  
Cdlt.

Par **marianne76**, le **16/04/2014** à **12:32**

Je ne suis pas sûre que le greffe pourra changer l'avocat, mais vous pouvez tenter. De toute façon il faut aussi vous rapprocher du bâtonnier, c'est lui qui est compétent quand on a un souci de déontologie ou d'honoraires

Par **Micheline**, le **14/08/2015** à **01:34**

Bonjour

J'ai rencontré un homme sur un site de rencontre et, pendant plusieurs semaines, nous avons longuement dialogué par mail et sur MSN et nous, nous sommes même vus à la CAM. Il réunissait tous les critères que je recherche chez un homme : gentil, sensible, romantique et, physiquement, tout à fait mon type d'homme.

Lors de nos conversations, il m'a dit qu'il avait créé une fondation en Afrique pour aider des petits orphelins qu'il avait pris sous sa protection. Donc, à force de discussion, il m'a convaincu d'envoyer une somme d'argent en Côte d'Ivoire à monsieur DUPOND Bernard. J'ai même eu cet individu au téléphone qui m'a informé que mon ami Franck LAROUX, domicilié à NICE, s'était rendu auprès des enfants et ne pouvait pas revenir car il avait eu un accident en allant à l'aéroport pour rentrer en France.

Nous devions nous voir le 20 Novembre 2014 mais il a quitté la France depuis le 08 Novembre et n'est toujours pas rentré ! J'ai essayé de l'appeler, j'ai demandé à lui parler mais la personne que j'ai eu au bout du fil avait un accent africain que je ne connaissais pas ; je lui ai dit que je ne croyais absolument pas qu'il était l'homme que j'avais vu à la CAM et qui était sur les photos qu'il m'a transmises par mail.

Depuis ce jour, je n'ai plus aucune nouvelle. Pour me prouver sa bonne foi, je lui avais demandé de me scanner ses papiers d'identité afin que je sois rassurée. J'ai donc une copie de sa carte d'identité et de son permis de conduire : il vit aux environs de NICE, il est né le 22 novembre 1966 et il s'appelle Franck LAROUX mais tout est en fait faux puisqu'ils utilisent des pièces d'identité volées à des français. Cela m'a été confirmé par l'organisme de service anti-fraude qui m'a beaucoup aidé à récupérer l'argent envoyé tout en mettant la main sur ces arnaqueurs qui, a priori, habitent en Afrique.

A l'époque, je l'ai dénoncé sur le site où je suis inscrite et ils m'ont conseillé de prendre

contact avec un organisme Interpole en lutte contre la cybercriminalité. Tout au long de cette histoire, je lui ai fait parvenir au total 19,000€ afin de pouvoir l'aider et faire en sorte à ce qu'il me rejoigne très vite comme nous cela était convenu parce que j'y croyais vraiment ! Avec l'aide d'une amie, j'ai pris contact avec un organisme de cyber-antifraude en COTE D'IVOIRE et en collaboration avec l'inspecteur de police M. MARC DUFOUR ; eux aussi m'ont vraiment aidé à le démasquer car c'était bel et bien un Africain en complicité avec des collaborateurs escrocs et autres professionnels du net qui m'ont dépouillé. Heureusement pour moi, ils ont finalement été démasqués et arrêtés avec l'aide de l'organisme Interpole en lutte contre la cybercriminalité et M. PATRICK LAMBERT. Finalement, je me suis faite rembourser la totalité de mon argent suivi des frais de dédommagement ce qui représente un total de 22,000€.

Alors, si toi aussi tu es dans ce cas, confie toi et n'hésite pas ! Portez maintes plaintes afin de demander plus d'aide jusqu'à la satisfaction et remboursement officiel ! écris ton témoignage afin d'aider d'autres personnes à ne pas être victime et, j'en suis convaincue, cela aura des effets positifs car ils vont t'aider à mettre la main sur ces personnes de mauvaise foi. Ensuite, toutes les sommes d'argent que tu as eu à envoyer à ces escrocs seront remboursées, accompagnées par des frais de dédommagement.

Voici le contact mail de l'organisme qui m'a aidé : lieutenant.p@hotmail.com

**Par Micheline, le 14/08/2015 à 01:36**

Bonjour

J'ai rencontré un homme sur un site de rencontre et, pendant plusieurs semaines, nous avons longuement dialogué par mail et sur MSN et nous, nous sommes même vus à la CAM. Il réunissait tous les critères que je recherche chez un homme : gentil, sensible, romantique et, physiquement, tout à fait mon type d'homme.

Lors de nos conversations, il m'a dit qu'il avait créé une fondation en Afrique pour aider des petits orphelins qu'il avait pris sous sa protection. Donc, à force de discussion, il m'a convaincu d'envoyer une somme d'argent en Côte d'Ivoire à monsieur DUPOND Bernard. J'ai même eu cet individu au téléphone qui m'a informé que mon ami Franck LAROUX, domicilié à NICE, s'était rendu auprès des enfants et ne pouvait pas revenir car il avait eu un accident en allant à l'aéroport pour rentrer en France.

Nous devions nous voir le 20 Novembre 2014 mais il a quitté la France depuis le 08 Novembre et n'est toujours pas rentré ! J'ai essayé de l'appeler, j'ai demandé à lui parler mais la personne que j'ai eu au bout du fil avait un accent africain que je ne connaissais pas ; je lui ai dit que je ne croyais absolument pas qu'il était l'homme que j'avais vu à la CAM et qui était sur les photos qu'il m'a transmises par mail.

Depuis ce jour, je n'ai plus aucune nouvelle. Pour me prouver sa bonne foi, je lui avais demandé de me scanner ses papiers d'identité afin que je sois rassurée. J'ai donc une copie de sa carte d'identité et de son permis de conduire : il vit aux environs de NICE, il est né le 22 novembre 1966 et il s'appelle Franck LAROUX mais tout est en fait faux puisqu'ils utilisent des pièces d'identité volées à des français. Cela m'a été confirmé par l'organisme de service anti-fraude qui m'a beaucoup aidé à récupérer l'argent envoyé tout en mettant la main sur ces

arnaqueurs qui, a priori, habitent en Afrique.

A l'époque, je l'ai dénoncé sur le site où je suis inscrite et ils m'ont conseillé de prendre contact avec un organisme Interpole en lutte contre la cybercriminalité. Tout au long de cette histoire, je lui ai fait parvenir au total 19,000€ afin de pouvoir l'aider et faire en sorte à ce qu'il me rejoigne très vite comme nous cela était convenu parce que j'y croyais vraiment ! Avec l'aide d'une amie, j'ai pris contact avec un organisme de cyber-antifraude en COTE D'IVOIRE et en collaboration avec l'inspecteur de police M. MARC DUFOUR ; eux aussi m'ont vraiment aidé à le démasquer car c'était bel et bien un Africain en complicité avec des collaborateurs escrocs et autres professionnels du net qui m'ont dépouillé. Heureusement pour moi, ils ont finalement été démasqués et arrêtés avec l'aide de l'organisme Interpole en lutte contre la cybercriminalité et M. PATRICK LAMBERT. Finalement, je me suis faite rembourser la totalité de mon argent suivi des frais de dédommagement ce qui représente un total de 22,000€.

Alors, si toi aussi tu es dans ce cas, confie toi et n'hésite pas ! Portez maintes plaintes afin de demander plus d'aide jusqu'à la satisfaction et remboursement officiel ! écris ton témoignage afin d'aider d'autres personnes à ne pas être victime et, j'en suis convaincue, cela aura des effets positifs car ils vont t'aider à mettre la main sur ces personnes de mauvaise foi. Ensuite, toutes les sommes d'argent que tu as eu à envoyer à ces escrocs seront remboursées, accompagnées par des frais de dédommagement.

Voici le contact mail de l'organisme qui m'a aidé : lieutenant.p@hotmail.com

Par **Emillac**, le **14/08/2015** à **09:39**

Bjr,  
[citation]Voici le contact mail de l'organisme qui m'a aidé : lieutenant.p@hotmail.com  
[/citation]  
Ben voyons !  
[smile17]

Par **Walko**, le **16/08/2015** à **18:26**

Quel est le rapport entre le topic "Arnaque d'un avocat malin" et cette histoire grotesque !?!

Par **Emillac**, le **17/08/2015** à **12:55**

Bonjour,  
Ben, c'est très simple.  
Le message "grotesque" - comme vous dites - de "Micheline", ou de qui que ce soit qui se cache derrière ce pseudo, EST une arnaque !  
Selon un mécanisme bien connu et assez astucieux :  
1°) "Micheline" vous explique qu'elle a été victime d'une arnaque "à la nigériane" ;  
2°) Puis, elle vous explique qu'elle a pris contact avec une (mystérieuse) "organisation anti-

fraude", appelée tantôt "organisme de cyber-antifraude", tantôt "organisme Interpole en lutte contre la cybercriminalité", parfois accompagné d'un lien vers un site (bidon) ;  
3°) Puis vous explique qu'ayant ainsi porté plainte, elle a été "remboursée de la totalité de son argent suivi des frais de dédommagement" et vous incite à en faire autant. Suit un lien (tout aussi bidon) vers une adresse mail ou un site internet conçu pour porter plainte en ligne. A ce stade, s'il vous est arrivé la même mésaventure/arnaque, de plus en plus fréquente, et si vous ne réfléchissez pas plus loin que le bout de votre nez, vous foncez tête baissée dans le piège...  
Ici, il y a fort à parier que "lieutenant.p" n'est pas plus lieutenant que je ne suis évêque de Yamoussoukro...  
Internet est truffé de messages du même genre.  
Juristudiant en a déjà gommé toute une ribambelle !

Par **Walko**, le **26/08/2015** à **16:22**

Merci pour votre réponse Emillac. En fait j'avais bien compris que c'était une arnaque mais j'attendais que quelqu'un avertisse bien par message qu'il fallait se méfier vu comment les gens sont inconscients ou oseraient n'importe quoi pour éviter les procès et "aller au plus vite et gratis"...  
Merci pour votre message de prévention.

Par **Mr Droit**, le **28/08/2015** à **13:42**

bjr.  
Ce message de "Micheline" ressemble effectivement à une arnaque bourrée d'incohérences et n'a rien à faire sur ce topic, je ne comprend pas pourquoi il n'a pas été supprimé par le site [smile7]

Par **Emillac**, le **29/08/2015** à **12:58**

Bonjour,  
Parce qu'ici, c'est un forum d'étudiants en droit et qu'il n'est pas inutile que les participants puissent disséquer une arnaque, surtout celles de ce genre.

Par **Emillac**, le **29/08/2015** à **13:21**

Re,  
D'ailleurs, je pense que je vais donner suite aux bons conseils de ladite Micheline, car j'ai moi-même été victime d'une arnaque ! Il y a quelques temps, deux sinistres individus répondant aux noms de M. Valls et F. Hollande m'ont promis monts et merveilles, et plus si affinités ! Peu de temps après, ils m'ont envoyé un formulaire sibyllin à remplir, intitulé "Déclaration des revenus 2014" dans une enveloppe trafiquée avec en-tête officielle. De fil en aiguille, ça m'a

coûté un bras et la moitié de l'autre bras. Or, je n'ai jamais rien vu revenir en retour. Je demande à être remboursé !

Vous pensez que si je porte plainte auprès de lieutenant.p etc. ça va marcher ?

image not found or type unknown

